

# Compte rendu du Conseil Municipal du 08/07/2015

Début de la séance à 20h30

Présents : Didier Sarciat, Jean Michel Yvora, Monique Claverie, Eric Bertran, Yvon Loubelle, Maryline Lassalle, Sandrine Lozinguez, Francis Planté, Dominique Fialon

Absents excusés : Pierre Lasserre, Eric Larroquette, Gérard Broccoli, Lilian Capera

Absent excusé ayant donné pouvoir : Pierre Lasserre à Didier Sarciat

Secrétaire de séance : Yvon Loubelle

## ORDRE DU JOUR :

**Renouvellement d'un emploi permanent** : Le poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> Classe pour assurer les fonctions d'agent encadrant de classe maternelle, de surveillance, d'entretien et d'animation doit être renouvelé pour la prochaine rentrée scolaire. Il est décidé de le renouveler à compter du 26 août 2015 pour un an, à temps complet de 35 h annualisées, sur la base de l'indice brut 340.

**Adopté à l'unanimité**

**Renouvellement convention d'adhésion** au Pôle retraite et protection sociale. La convention d'adhésion étant arrivée à son terme, il s'agit de la renouveler pour 2015 à 2017. Le montant de la participation est de 400 €.

**Adopté à l'unanimité**

### Modification des régies Trinquet et Taxe de séjour.

Les recettes encaissées de ces 2 régies étant inférieures à 1220€ mensuel, le régisseur n'a pas obligation de s'assujettir à un cautionnement. Aussi, il est décidé de modifier les délibérations instituant les régies, notamment l'article concernant le cautionnement et de le modifier comme suit : En raison du faible montant de l'encaissement le régisseur ne sera pas assujetti à un cautionnement (Article 4).

**Adopté à l'unanimité**

### Tarifs location salles communales et matériel

Le Conseil Municipal propose que les tarifs de location des salles soient révisés pour les différentes salles communales et que la location de matériel soit affinée afin de permettre la location séparée de chaises, tables, bancs par exemple, ainsi que des toilettes sèches.

**Adopté à l'unanimité**

<b>Tarifs salles Communales</b>		
<b>Période été du 15/04 au 15/10</b>	<b>Residents</b>	<b>Non Residents</b>
du lundi au vendredi	50,00 €	100,00 €
Samedi +dimanche ou jours fériés	100,00 €	200,00 €
<b>Période Hiver du 15/10 au 15/04</b>	<b>Residents</b>	<b>Non Residents</b>
du lundi au vendredi	75,00 €	150,00 €
Samedi +dimanche ou jours fériés	150,00 €	250,00 €
<b>Tarifs Matériel</b>		
1Table + 2 Bancs	2,00 €	
1 table	1,00 €	
1 Banc	0,50 €	
2 Chaises	0,50 €	
Toilettes sèches (le week-end)	150,00 €	

### **Concession columbarium**

Monsieur le Maire explique que la commune doit décider de la répartition du produit des concessions dans le cimetière.

En effet, la loi du 21 février 1996 portant par erreur l'abrogation de l'ordonnance de 1843 avait privé de base légale la répartition des produits de concession des cimetières.

Le Conseil Municipal de Saubusse avait souhaité continuer à répartir ce produit des concessions entre la commune pour les 2/3 et le CCAS pour le 1/3.

Aussi, il est proposé de faire la même répartition pour les produits de concessions du columbarium soit les 2/3 pour la commune et le 1/3 pour le CCAS.

Les produits étant assez importants, à savoir 700 € pour une cavurne de 2 places et 1000 € pour une cavurne de 4 places, cela permettra au budget CCAS de recevoir des recettes assez régulièrement et peut-être de s'équilibrer certaines années sans recevoir de subvention communale.

**Adopté à l'unanimité**

### **Admission en non-valeur**

Monsieur le Maire expose que le Comptable du Trésor informe le Conseil Municipal qu'il n'a pu procéder au recouvrement de certaines créances d'un montant de 2744.52 € qu'il faut les admettre en «non-valeur» sur les budgets 2011 à 2014.

Il s'agit d'une dette de loyers impayés par l'ancien locataire du Presbytère. Les montants à recouvrer ne pourront pas être encaissés car le dossier est passé en commission de surendettement et la dette doit être effacée.

Le Conseil Municipal valide cette proposition et demande de procéder aux écritures comptables à l'article 6541 "Créances admises en non-valeur" afin d'épurer cette créance d'un montant de 2744.52€.

**Adopté à l'unanimité**

### **Convention pour la contribution commune/Macs à « Landes Foncier »**

Il s'agit de renouveler la convention type avec les communes ayant pour objet le versement de leurs contributions à MACS pour 2015. Considérant que les 23 communes de MACS participent chacune au financement de la contribution de MACS à l'EPFL par le versement au budget de la communauté d'une cotisation représentant 5,33 % de la moyenne de leurs droits de mutation respectifs perçus entre 2012 et 2014, Mr le maire demande au conseil municipal d'approuver le projet de convention à intervenir entre MACS et la commune. La contribution 2015 sera d'un montant de 881 euros.

**Adopté à l'unanimité**

### **Financement par subvention FEC des hangars photovoltaïques**

M. Lionel CAMBLANNE et Mme Anne-Marie DAUGA, Conseillers départementaux ont sollicité M. le Maire pour faire la demande de subvention FEC. M. le Maire propose à l'assemblée de demander une aide financière pour le projet des hangars photovoltaïques, sachant qu'aucune autre subvention ne pourra être demandée pour cette opération.

Le projet global est estimé à 64800 €TTC (54000 €HT) pour les couvertures en panneaux photovoltaïques et à 17400 €TTC (14500 €HT) pour la construction des hangars.

La subvention FEC pour la commune de Saubusse pourrait être de l'ordre de 12074 €.

Le reste du projet devra être financé sur les fonds propre de la commune ou par emprunts.

**Adopté à l'unanimité**

## **Achat Terrain Ordonnes**

Au terme des investigations menées, la valeur vénale de l'unité foncière constituée par les parcelles D 501 et D 530 (601 m<sup>2</sup>) est estimée à 15000 € par les domaines.

Un accord de principe a été conclu avec M. et Mme Jacques ORDONNES pour l'achat de ce terrain jouxtant le Presbytère (future mairie) pour une valeur de 16500 €. Contact sera fait avec un notaire pour finaliser l'achat.

Nous lancerons la procédure d'achat via l'EPFL si possible.

**Adopté à l'unanimité**

**DIA** : DPU parcelle section A n° 599, Lieu-dit "Miquéou" d'une surface de 1171m<sup>2</sup>

Montant proposé à l'achat : 270 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide que la commune n'exerce pas son droit de préemption sur le bien cité en référence.

**Adopté à l'unanimité**

---

## **DIVERS**

### **Demande de prêt du Trinquet par la ligue**

Le formulaire est à remplir et à renvoyer avant le 20 Juillet 2015 avec le planning des plages horaires leur étant attribuées pour la période du 5 septembre 2015 au 30 avril 2016.

### **Immeuble Lafitte**

Un état très alarmant de l'immeuble a été diagnostiqué, avec la présence de termites et de mères.

Etant donné l'investissement très important qu'il serait nécessaire pour la remise en état et aux normes de cet immeuble, il sera préférable de le vendre et de prévoir, dans l'avenir, un futur syndicat d'initiative au sein d'un autre bâtiment communal. Suite au déplacement de la mairie au presbytère, il serait envisageable d'installer le Syndicat d'initiative à la Mairie actuelle.

### **PLUI**

Réponse à l'inter-communalité est faite par la mairie pour la première proposition :

Lancement du PLUI avant la fin 2015 pour permettre la suspension des obligations communales en termes de "grenellisation".

Une Charte sur le passage au PLUI est à l'étude par MACS et les communes avant le vote pour le passage au PLUI.

### **Atelier communication tourisme**

Suite à une proposition de don pour un bus par la société TRANSDEV, il est proposé au Conseil Municipal d'aménager ce bus en salle de communication itinérante.

Customisation du bus : aménagement intérieur en bureau et salle d'expo.

Le bus sera mobile et adapté à l'accessibilité, il pourra accueillir le public sur différents sites de la commune, port, trinquet, école, pôle médico-commercial, sur différents événements culturels et associatifs.

Madame Véronique SAUCES a présenté le projet audit tourisme commandé par l'Association du Syndicat d'initiative au Conseil Municipal le 1er juillet 2015 à 18 h 30.

## **Recensement préparatoire au "Fonds pour la Transition Energétique"**

Dossier à préparer avant le 30 septembre 2015

### **Les communes et les "petites annonces"**

Dans un but de transparence et par souci de sécurité juridique, il est demandé au Conseil de faire valider le principe de l'utilisation de ce type de média par le Conseil Municipal, ou par le maire, pour les biens mobiliers jusqu'à 4600 euros.

### **Vente de la Boulangerie par la Mairie**

Proposition a été faite à son gérant pour un montant de 230 000 € TTC.

Coût de la construction du bâtiment et vente du terrain (481m<sup>2</sup>) 185 730 € TTC, prorata intérêts des 3 premières années 35 407 € TTC soit un total de 221 137 € TTC.

Ce montant de 221 137 € TTC est le prix de vente possible avec le minimum de perte financière pour la commune. Une contre proposition lui sera faite sur ce montant.

### **Zone artisanale**

Le Conseil Municipal a reçu M. et Mme GENEZE en mairie afin qu'ils exposent en détail leurs propositions dans le but d'établir un acte officiel auprès d'un notaire.

Un accord de principe a été fait sur leurs revendications concernant les réseaux et l'accessibilité de la zone. M. et Mme GENEZE souhaitent également acquérir la parcelle n°242, une proposition leur sera faite avec l'estimation des domaines.

Suite à cette proposition, ils donneront leur accord ou non pour établir un acte officiel auprès d'un notaire.

Dans le cas d'un non accord, la mairie fera valoir les droits de la commune pour la récupération des terres.

### **Marché fruits et légumes**

Tous les jeudis matins et à compter du 16 juillet "Lo Casau" s'installera sur la place de l'église et proposera, à la vente, fruits et légumes de production régionale.

### **Rendez Vous de l'été :**

**Barrique du 14 Juillet** à partir de 8 h organisé par le foyer des jeunes.

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet 2015 tous les habitants de la commune de Saubusse sont invités à participer...

<http://mairie-saubusse.blogspot.fr/2015/07/14-juillet-2015-saubusse-venez-nombreux.html>

### **Tournoi Basco Landais de pelote basque à main nue**

Les Mercredis 15 - 22 et 29 juillet et le 5 et 19 août. Les parties démarrent à 19h et 20h.

<https://www.facebook.com/events/1656455567911787/>

### **Le Concours Photos**

L'Association Culturelle Sibusate organise le 6ème CONCOURS DE PHOTOS du village de SAUBUSSE ayant pour thème : « LES ARTISANS DES LANDES AU TRAVAIL »

Les épreuves seront exposées au Syndicat d'initiative de SAUBUSSE du 22 août au 12 septembre 2015

Dépôt des photos au Syndicat d'initiative de SAUBUSSE au plus tard le 15 AOÛT 2015

Renseignements : Yvon LOUBELLE 05.58.89.75.07

<https://www.facebook.com/events/408615489327603/>

### **Festiv'Adour**

Samedi 8 août au groupe scolaire à partir de 15h30, voir le programme :

<http://www.festivadour.fr/plan-d-acc%C3%A8s-g%C3%A9n%C3%A9ral/saubusse/>

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 26/08/2015